

Saint-Benoît-sur-Loire au Fil du Temps



Sommaire

ÉDITORIAL

AGENDA

INFOS PRATIQUES

VIE ASSOCIATIVE

VIE COMMUNALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL D'OR ET FORÊT

LUCIENNE LEBRUN SE PENCHE
SUR NOTRE PASSÉ



Mars 2015

Éditorial

Chers concitoyens,

Comme le temps passe, un an déjà que nous sommes élus pour que vous puissiez bien vivre à Saint-Benoît.

À ce jour, rien n'a vraiment changé dans votre vie quotidienne. Notre village reste fidèle à lui-même calme, presque tranquille, plein de sérénité mais les premiers effets des actions entreprises par votre conseil municipal vont être perceptibles et modifieront l'aspect de notre commune.

Très prochainement, la 2ème tranche du groupe scolaire va sortir de terre : le permis de construire est accepté, nous en sommes au choix des entreprises. Toutes nos classes seront regroupées en un seul lieu, facilitant ainsi la gestion des horaires de rentrées et sorties des classes. Ce projet doit être terminé pour la rentrée 2016.

La fin de l'année 2015 verra le début des travaux de l'aménagement du centre bourg. L'objectif est d'améliorer la sécurité, de fluidifier la circulation et de proposer un maximum de places de stationnement pour nos commerces tout en gardant l'aspect de notre Place du Martroi, si particulière. L'accessibilité des espaces et bâtiments publics sera aussi au cœur du projet pour permettre aux personnes en situation de handicap de mieux participer à la vie sociale, économique et culturelle de notre commune. Rendre ainsi notre cœur de village encore plus attrayant, plus attractif pour nos touristes qui pourront aussi visiter le centre d'interprétation de l'art Roman et de la vie bénédictine qui sera édifié rue Orléanaise.

Le but de ce centre d'interprétation est de faire découvrir notre abbaye, une des plus réputées du Moyen-Âge européen, abritant une exposition permanente tout public, permettant de comprendre l'Histoire de l'Abbaye, la vie spirituelle des moines bénédictins. Le bâtiment abritera également l'office de tourisme intercommunal.

Ce chantier est entièrement à la charge de la communauté de communes Val d'Or et Forêt qui en assurera le fonctionnement futur, par le biais de sa compétence tourisme. Cette réalisation devrait être achevée début 2017.

D'autres travaux sont à venir, nécessaires comme la réhabilitation prochaine de notre château d'eau construit en 1957. Le poids des ans se fait sentir, la cuve de la réserve d'eau perd de son étanchéité. Les fuites mettent à mal les enduits qui se dégradent par infiltrations. Par la même occasion, la réfection du toit sera mise en œuvre.

Autres travaux prévus : le renouvellement de l'éclairage public du lotissement de la Bâte, obsolète et à bout de souffle.

Un secteur de la Rue de Tholey, ainsi que la Motte Le Roy vont bénéficier d'un programme d'enfouissement de lignes électriques, à la charge d'ERDF. Tous les poteaux de cette zone vont être supprimés.

Le Conseil Municipal est à l'ouvrage sur d'autres projets qui eux aussi auront leur importance dans les années à venir, telle que la mise en place d'une A.V.A.P (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et de Patrimoine), en collaboration avec les Bâtiments de France, et une commission élargie comprenant des personnes extérieures au Conseil. Cette AVAP se situera dans un périmètre défini, où seront élaborées des règles pérennes, pour gérer nos types de constructions, nos façades, etc...

Situé dans le site de l'UNESCO, Saint-Benoît a été choisi par l'État pour devenir un site classé : reconnaissant là tout l'intérêt patrimonial de notre village et de son environnement.

Votre conseil a choisi de relancer le PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec l'espoir de trouver d'autres terrains constructibles pour les années à venir, mais le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) qui va être élaboré par les services de l'État dans les années à venir sur notre secteur, limitera les zones à construire.

Au vu de ces travaux, votre conseil est attelé à la tâche, nouveaux et anciens conseillers vont tous dans le même sens, tous ont le même intérêt : l'amélioration de votre qualité de vie, pour que nous puissions bien vivre ensemble.

Des efforts de la part de votre Conseil, seront faits :

– Efforts financiers : on ne doit pas mettre le budget de notre commune en danger. Pour tous ces travaux, nous essaierons d'obtenir des subventions afin d'atténuer la charge financière et ce, malgré la baisse des dotations de l'état qui se désengage à hauteur de 20 % sur le budget de fonctionnement.

- Efforts de communication et d'attention : au cours de ces travaux pour que l'impact négatif sur nos commerces soit moindre. Nous étudierons les problématiques liées aux inconvénients de ces travaux indispensables, qui donneront un élan bénéfique pour tous nos commerces, notre village, j'en suis convaincu.

Bien cordialement.

Le Maire,
Gilles Burgevin

AGENDA

En avril :

Jeudi 2 > Réunion publique – Salle polyvalente

Samedi 11 > Repas basket années 80 – Salle polyvalente

Dimanche 12 > Pêche float tube à l'étang communal

Mercredi 15 > P'tites histoires – Bibliothèque (16h30)

Samedi 18 > Rencontre club de patchwork « Cigales et Fourmis » – Salle polyvalente

Samedi 18 > Concert de printemps par Valphonie – Bray-en-Val

Dimanche 19 > Marché de producteurs de Pays (matinée) – Place du Martroi

Dimanche 19 > Loto du football – Salle polyvalente

Vendredi 24 > Bébés lecteurs – Bibliothèque (9h30)

Vendredi 24 > Assemblée Générale « Amis du Port » - Ancienne mairie

Dimanche 26 > Brocante organisée par le Comité des Fêtes en centre-ville

Jeudi 30 > Tournoi de football vétérans (nocturne) au stade

En Mai :

Vendredi 1^{er} > Tournoi de football enfants au stade

Vendredi 8 > Cérémonie du 8 mai et vin d'honneur – Salle des Fêtes

Samedi 9 > Rencontres astronomiques – Salle polyvalente

Vendredi 8, Samedi 9 et dimanche 10 > Enduro-carpes à l'étang communal

Jeudi 14 > Course cycliste RLB « Saint-Benoît cycling tour 2015 »

Dimanche 17 > Marché des Producteurs de Pays (matinée) – Place du Martroi

Samedi 23 > Visite guidée de Saint-Benoît proposée par l'Office de Tourisme

Mercredi 27 > P'tites histoires – Bibliothèque (16h30)

Vendredi 29 > Bébés lecteurs – Bibliothèque (9h30)

Samedi 30 > Festival rock par l'École de Musique et le Comité des Fêtes – Salle polyvalente

Dimanche 31 > Festival rock par l'école de musique et le Comité des Fêtes – Salle polyvalente

En Juin :

Samedi 6 > Bal du Collège Saint Joseph - Salle polyvalente

Dimanche 7 > Vide-greniers à la Maison de Retraite

Dimanche 7 > Concours de pêche et vide-greniers à l'étang communal

Dimanche 7 > Échappées de Loire par le comité des Fêtes

Samedi 13 > Kermesse APEL école Sainte-Marie

Samedi 13 > Fête ULM

Dimanche 14 > Fête ULM

Jeudi 18 > Pique-nique de l'Amicale des Retraités à l'étang communal

Jeudi 18 > Assemblée Générale du Football – Salle des Fêtes

Vendredi 19 > Bébés lecteurs – Bibliothèque (16h30)

Samedi 20 > Kermesse École publique

Dimanche 21 > Marché des Producteurs de Pays (matinée) – Place du Martroi

Dimanche 21 > Fête de la musique – Valphonie

Mercredi 24 > Assemblée générale du Basket - Salle basket

Mercredi 24 > P'tites histoires – Bibliothèque (16h30)

Jeudi 25 > Assemblée Générale Cigales et Fourmis – Salle Henri Navarre

Vendredi 26 > Pot d'accueil des allemands par le Comité de jumelage – Salle polyvalente

Samedi 27 > Fête de la Marine et feux de la Saint-Jean par le Comité des Fêtes

Mardi 30 > Spectacle école des Grands - Salle polyvalente

Infos Pratiques



RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 2 avril à 19 heures
à la salle polyvalente.

Des informations vous seront fournies sur :

- L'aménagement du centre-bourg.
- L'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).
- Le site classé.

OPÉRATION JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT le samedi 28 mars 2015

A l'initiative de la Mairie, une opération « Journée de l'environnement » est organisée pour une matinée à nettoyer les bords de Loire. Rendez-vous est donné samedi matin 28 mars à 8h30 devant la mairie. Des employés communaux seront présents avec tracteurs, remorques, sacs poubelle. Nous faisons appel à tous, soucieux de la propreté de nos bords de Loire. Des bénévoles des différentes associations de Saint-Benoît participeront également ainsi que des élus jeunes et adultes. Prière de venir équipé de bottes et de gants. Espérons que le temps sera de la partie...

Nous nous retrouverons tous vers 11h30 à la mairie pour un apéritif bien mérité.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Jeanne AUVRAY Épouse BELLÉ le 15 décembre à Sully-sur-Loire
Yvette BERTHIER Veuve SÉRAFINOSKI le 2 janvier à St-Benoît-sur-Loire
Fernand HADJADJ le 15 janvier à Orléans
Léon CHÉRON le 19 janvier à Orléans
Thérèse JOUFFRAY Veuve CANIER le 24 janvier à St-Benoît-sur-Loire
Kristina SEBJANIC Veuve VENOT le 9 février à Orléans
Alice MOUTON le 11 février à St-Benoît-sur-Loire
Janine MIANERY Veuve ANCEJO le 25 février à St-Benoît-sur-Loire
Marguerite BARBERON Veuve GUERITEAU le 28 février à St-Benoît-sur-Loire
Jeannine RÉMÉNÉ Veuve BOUTON le 28 février à Orléans
Véronique LUCAS Veuve DUPONT le 1^{er} mars à Gien

MARIAGE

Audrey MARTINET et Adrien BOUTON le 21 mars

PROCHAINES ÉLECTIONS

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Le 1^{er} tour a lieu le 22 mars et le 2^{ème} tour, le 29 mars à la salle des Fêtes.

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.



DÉPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur installé en centre-ville sur le mur de la pharmacie a été déplacé. Il est maintenant installé sous le porche à côté de la mairie au niveau du passage permettant l'accès à la bibliothèque.

Nous vous rappelons que deux autres défibrillateurs sont mis à disposition de la population sur la commune. Ils sont situés :

- Dans le hall de la salle polyvalente et du gymnase.
- Au terrain de football.

L'abattage des marronniers est devenu une nécessité...

Après le coup de vent violent de la fin de l'année, un marronnier a été sectionné chemin du Port entraînant des dégâts importants sur un mur de clôture. Suite à ces événements, il a été décidé par sécurité et après un diagnostic sanitaire, et non sans gaîté de cœur, d'abattre les marronniers à l'entrée du bourg au niveau du Pont de Saint-Clément. En effet, ceux-ci sont centenaires et présentent des signes de vieillesse et de maladie, donc un danger pour les riverains et les promeneurs.



PRESCRIPTION DU PLU SUR LE TERRITOIRE

(Extrait de la délibération n° 03/12/113/2014 DU 16/12/2014).

RÉVISION DU **PLU** PLAN LOCAL D'URBANISME

La Loi ALUR du 24 mars 2014 rendra notre POS caduc au 1^{er} janvier 2016. Celui-ci doit donc être mis à jour par la prescription obligatoire d'un PLU.

La délibération prescrivant l'élaboration d'un PLU doit être prise avant le 31 décembre 2015 afin que le POS puisse continuer à s'appliquer jusqu'à la date butoir du 27 mars 2017.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1 - de prescrire l'élaboration du PLU sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux dispositions de l'article L. 123-13 du code de l'urbanisme.

2 - de soumettre à la concertation de la population et des associations locales, les études ou les réflexions engagées pendant toute la durée de

l'élaboration du projet de PLU selon les modalités suivantes :

- tenue d'une ou plusieurs réunions publiques
- publication d'un ou plusieurs articles sur le bulletin municipal
- seront mis à la disposition du public aux heures

habituelles d'ouverture de la mairie une note résumant les objectifs principaux de l'élaboration du PLU une fois ceux-ci définis ;

- un registre pour les observations du public ;

- et au fur et à mesure de leur parution, les études préalables et les comptes rendus des réunions de travail.

3 - que les personnes publiques associées ou intéressées, Présidents du Pays « Forêt d'Orléans Val de Loire », Communauté de Communes « Val d'Or & Forêt », les Établissements Publics de Coopération Intercommunale concernés et Maires des communes voisines ou leurs représentants, seront consultés suivant les dispositions législatives et réglementaires définies par le code de l'urbanisme (articles L. 123-8, L. 123-9 et R. 123-17 notamment).

4 - de donner tous les pouvoirs au Maire pour choisir le bureau d'études chargé de l'élaboration du PLU ;

5 - de donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant, ou convention de prestation ou de service nécessaires à l'élaboration du PLU ;

6 - de solliciter de l'État, conformément à l'article L. 123-7 du code de l'urbanisme qu'une compensation financière soit allouée à la commune pour couvrir les frais matériels (et d'études) nécessaires à l'élaboration du PLU ;

7 - de solliciter l'aide financière du Conseil Général ;

8 - dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, sont inscrits au budget de l'exercice considéré (*chapitre 011- Charges à caractère général 61 - article 617*).

9 - désigne les membres de la commission communale du PLU :

ASSELIN Jean-Claude
VITALEC Richard
SOUESME Fabien
FERREIRA Franck
RADZIETA Agnès
HALL Stéphanie
PLOTTON Colette

Rectification : Dans la rubrique du bulletin de décembre 2014, une erreur s'était glissée dans le numéro de téléphone.

BIENVENUE A...

SARL JMC

MONPOU Jean-Michel et Cédric, Père et fils
Plomberie - Chauffage - Pose poêle à bois et granulés
Création salle de bain
59, route de Bray
Tél. : 02 18 49 31 25
Port. : 06 42 17 78 64 - 06 80 15 42 40

M. Yves DESCHAMPS,

Masseur-Kinésithérapeute diplômé d'État

6 Rue Max Jacob

Tél : 06 86 56 70 52

www.qifleuretpeau@gmail.com

Le site naturel préservé des Mahyses

De Sully à Châteauneuf-sur-Loire, la Loire décrit une succession de larges méandres : « les Méandres de Guilly ». On y retrouve tout ce qui fait la richesse de la Loire sauvage dans le Loiret : plages de sable, îles étirées, rives boisées de saules et peupliers forment un cadre de vie d'une qualité exceptionnelle autant pour l'Homme que pour la faune. Le Castor, le Balbuzard pêcheur, les sternes sont quelques animaux sauvages encore présents sur le fleuve alors qu'ils sont très menacés par ailleurs. Les Méandres de Guilly sont donc un des fleurons de cette Loire inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sur le commune de Saint-Benoit-sur-Loire, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre préserve plus de 96 hectares depuis 2005. Ce site naturel préservé, appelé « Mahyses », est représenté par des francs-bords (domaine public fluvial appartenant à l'Etat) mais aussi par une véritable île, privée et interdite d'accès.

Afin de conserver les différents milieux naturels typiquement ligériens de ce site remarquable, il faut parfois que l'Homme intervienne. Pendant l'hiver 2013-2014, en fonction du niveau de la Loire, le Conservatoire a donc entrepris des travaux de déboisement sur l'île en bûcheronnant 4,5 hectares de Robinier faux-acacia. En effet, cet arbre, originaire d'Amérique du Nord, est une « espèce exotique invasive » qui s'est développée sur l'île jusqu'à formé un peuplement quasi monospécifique au détriment de la biodiversité insulaire. Ces travaux de réouverture ont donc eu pour objectif de favoriser la flore locale et donc de développer la biodiversité du site. Cet espace restauré sera entretenu tous les ans par le troupeau de 200 brebis de Thierry Ganem.

Dans l'objectif de sensibiliser le public à la biodiversité remarquable des Mahyses, le Conservatoire a organisé deux événements grand-public sur le site, en 2014.

En juin, la Soirée Loire Nature a réuni 63 personnes autour de différents partenaires (Office de tourisme Val d'Or et Forêt, Mairie de Saint-Benoit-sur-Loire, Balbizar communicant, Entomotec, Jean-François Cavaillé, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Biaudes et Câlînes et Trad'amuse) et de différents thèmes liés à la Loire, dans une ambiance conviviale.

En septembre, la sortie organisée dans le cadre du programme de sciences participatives du Conservatoire fut l'occasion pour 10 personnes de mieux connaître les plantes invasives et de nous aider à les cartographier. L'opération est reconduite en 2015 !

MAISONS FLEURIES 2014

1^{ère} catégorie A ➤ Maisons fleuries avec jardin très visible de la rue, type très fleuri :

1^{er} Prix : Mr Mme Jean-François BUISSON.

1^{er} Prix ex-æquo : Mr Mme Joël MAHY.

2^{ème} Prix : Mr Mme Roger MALET.

3^{ème} Prix : Mr Mme Gérard MARCHAND.

4^{ème} Prix : Mme Bernadette AUCORDIER.

Encouragements : Mr Alain AVOINET et Mme Gisèle VUATHELOT – Mr Jean BAR – Mr Mme Michel QUELIN – Mr Mme Christophe FONTRIER – Mr Mme Laurent MASCLÉ.

1^{ère} catégorie B ➤ Maisons avec jardin très visible de la rue, type paysager :

1^{er} Prix : Mr Mme Dominique JANVIER.

3^{ème} Prix : Mme Étienne VANNIER.

4^{ème} Prix : Mr Mme Ludovic RÉTORÉ.

Encouragements : Mme Anne BORREL.

2^{ème} catégorie ➤ Maisons avec décor floral installé sur la voie publique :

4^{ème} Prix : Mme Andrée TESSIER.

4^{ème} catégorie ➤ Maisons n'entrant pas dans les 3 catégories précédentes et ayant de ce fait des possibilités limitées de fleurissement :

3^{ème} Prix : Mme Liliane BLOT.

Félicitations aux lauréats et aux 6 personnes qui ont obtenu les encouragements du jury.

Nous vous rappelons que pour participer à ce concours, vous devez vous inscrire en mairie. Pour 2015, les inscriptions se font avant le 20 juin 2015. Vous pouvez aussi télécharger le bulletin d'inscription sur notre site « Saint-Benoit-sur-Loire.fr ».



Vie Associative

RENCONTRES ASTRONOMIQUES DU VAL D'OR

Cette année, pour la première fois, les **Rencontres Astronomiques du Val d'Or** se dérouleront à **Saint-Benoît-sur-Loire**.



Organisée par l'Astro Club d'Ouzouer-sur-Loire, cette manifestation résolument tournée vers le grand public, permettra à tous de découvrir l'astronomie de manière simple et ludique.

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 9 mai 2015**,

à partir de 18 h à la salle polyvalente de Saint-Benoît-sur-Loire. Au programme, séance **de planétarium**, **expositions**, **atelier enfant** et **conférence** sur la recherche de la vie dans l'univers.

Les membres de l'Astro Club exposeront aussi leurs plus belles photos du ciel.

La soirée se poursuivra par des **observations du ciel et des planètes**.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir et partager notre passion.

Manifestation gratuite.

Renseignement : **06 26 13 22 67**.

L'Astro Club digest

L'astro Club d'Ouzouer-sur-Loire est une association créée en août 2011 par quelques passionnés d'astronomie.

Aujourd'hui, elle regroupe une trentaine de membres venant de tout le Loiret et des départements limitrophes. Elle fait partie des associations d'astronomie les plus actives de l'est du département du Loiret.

Pour nous contacter :

ASTRO CLUB d'OUZOUER-SUR-LOIRE

38, Place de la Mairie

45570 OUZOUER-SUR-LOIRE

Le Président, M. PINGOT



R.L.B.
SAINT BENOÎT SUR LOIRE

Le 14 mai 2015, la RLB SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE recevra les clubs du Loiret à

l'occasion de l'organisation de la Coupe des clubs des Ecoles de Cyclisme.

Le Saint Benoît Cycling Tour servira de support aux courses sur route de l'après-midi ; le parcours sécurisé retenu partira de la rue de Tholey en direction de Saint-Aignan-des-Gués, puis retour vers Saint-Benoît par le stade, route de Bray-en-Val, déviation poids lourds ; passage en Centre ville et retour rue de Tholey.

Le matin, ce seront des épreuves de cyclo-cross et d'agilité qui auront lieu aux abords de l'École publique des Grands.

Nous comptons sur vous pour venir encourager ces graines de champion et supporter le club local, la RLB SAINT BENOÎT SUR LOIRE.

Animations, restauration, tombola seront au rendez-vous !

La Présidente,
Aurélié PINÇON

SPORT CO A SAINT-BENOÎT

Grâce à la convention signée entre **l'Association Multisport de Saint-Père-sur-Loire** et la Municipalité pour l'utilisation du gymnase de Saint-Benoît, cette association propose à ses adhérents et **aux personnes de Saint-Benoît le désirant** des soirées multisports (Kin-Ball, Ultimate, Basket-ball, Crosse-québécoise, softball, Foot en salle, etc.) en toute décontraction et convivialité certains lundis de 19 h à 20 h 30.

Exception faite des mois de janvier et février car la section foot de Saint-Benoît vient s'y entraîner au chaud.

Les prochaines dates arrêtées sont les suivantes :

- Le 16 mars - Le 13 avril - Le 11 mai

N'hésitez pas à aller les rencontrer, ils sauront vous accueillir en toute simplicité.



Didier
BERRUÉ

Vie Associative suite



30^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ST-BENOÎT/THOLEY



Nous fêtons cette année le 30^{ème} anniversaire de notre jumelage. Trente années d'amitié franco-allemande et d'échanges culturels entre Tholey et St-Benoît. En effet notre jumelage est né sur l'impulsion de 2 moines de St-Benoît, le père Jean et le père de Haldat qui s'arrêtèrent à l'abbaye de Tholey, et ont créé de nombreux échanges entre les 2 villes. Ainsi le

maire de l'époque, Gaston Girard, décida d'officialiser ce rapprochement. Ce fut au cours du mandat de Robert Souesme que se réalisa ce jumelage.

Les artisans de cette union furent du côté allemand : Messieurs Schneider, Frisch et Puhl. Du côté français : le président fondateur Raphaël Dogniez.

C'est ainsi que depuis de nombreuses années des échanges scolaires et culturels se réalisèrent et des liens d'amitié se nouèrent.

Le Président,
Bernard BOUTRY



2015 est une très grande année pour Valphonie : Ses 10 ans...

Valphonie est née de la fusion de deux harmonies : l'Union Musicale de Saint-Benoît-sur-Loire et la Lyre Abraysienne de Bray-en-Val.

En 2003 l'idée de nous associer est née. En 2005 nous réalisons notre projet.

Au départ, tout était à faire. Nouveau directeur musical, nouveau bureau et création de statuts, un lieu de répétitions et nous mettre en harmonie et au diapason avec un nouveau nom et logo et par la suite, nouvelles tenues.

Tout a été créé au fur et à mesure dans le ton, le rythme, la bonne humeur et quelques discussions.

Cette année est aussi marquée par l'intégration de cinq nouveaux musiciens.

Pour les dix ans, nous comptons faire quelques éclats sonores et encourageons les anciens musiciens de Valphonie à prendre contact auprès de nous. Si vous êtes anciens musiciens ou connaissez des anciens musiciens, n'hésitez pas à pousser les portes de la salle Valphonie : derrière la mairie les samedis de 14 heures à 16 heures.

Le 21 mars, nous accompagnerons les enfants des Écoles de Saint-Benoît-sur-Loire et le 11 avril, ceux de Bray-en-Val pour le Carnaval.

À noter dans vos calendriers le Concert de Printemps sur le thème de... Oh là là... J'allais lâcher le morceau. À vous de venir découvrir le thème le 18 avril à 20 h 30 dans la Salle Polyvalente de Bray-en-Val.

À noter, aussi, le dimanche 5 juillet « Le Concert des 10 ans ». Je ne vous dévoilerai qu'une chose : « grandiose ». Les horaires sont encore à définir et je vous invite à visiter notre site Internet qui vous permet d'être informé de toute la vie de notre association : <http://valphonie.e-monsite.com/>

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les membres du bureau ou ayant fait partie du bureau qui depuis 10 ans ont œuvré dans l'ombre pour Valphonie.

Je remercie aussi nos deux municipalités, Saint-Benoît-sur-Loire



et Bray-en-Val ainsi que la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt pour leurs soutiens tout au long de ces 10 ans, sans eux beaucoup de projets n'auraient pas pu aboutir.

La Présidente,
Natacha FOURNIÉ

Vie Communale

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE DU PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE ADMINISTRATIF

Jimmy VILLETTE, notre comptable depuis 2008, a décidé de se lancer dans un nouveau projet professionnel et s'est dirigé vers de nouvelles fonctions dans le secteur privé depuis le 1^{er} janvier 2015. Nous lui souhaitons réussite et épanouissement dans ses nouvelles attributions.



Nous souhaitons la bienvenue à sa remplaçante, M^{me} Fanny BRIENS, auparavant à la mairie de Chanteau qui a pris ses fonctions de comptable dans notre commune depuis le 1^{er} février 2015.



SERVICE SCOLAIRE

Philippe HERAULT, qui avait en charge depuis 22 ans la surveillance des enfants lors des repas à la cantine scolaire a décidé de son plein gré de ne plus exercer cette fonction pour se consacrer pleinement à ses autres activités. Il est remplacé par Franck BLONDEL et Ludovic FOURNIER.

VŒUX DU MAIRE 2015

Le maire, Gilles BURGEVIN, a présenté ses vœux devant un public nombreux à la salle polyvalente, le 9 janvier dernier. A cette occasion, il a présenté les projets de l'équipe municipale pour l'année 2015 : construction de la 2^{ème} tranche du groupe scolaire, début du réaménagement du centre-bourg, accès handicap aux bâtiments publics et commerces, révision du POS en PLU, finalisation de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)... Du côté des finances, une augmentation des impôts sera nécessaire, vu la baisse des dotations de l'État et des subventions.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de remises de médailles. Le Lieutenant Olivier ROLLION s'est vu remettre ses galons de capitaine par M. le Maire et M. le Député Claude de GANAY pour ses 34 ans de service dont 14 ans en tant que responsable du centre de secours de Saint-Benoît-sur-Loire.



Les anciens conseillers municipaux, Bernard BOUTRY, Gaëlle THIBAUT, Sylvie NADAUD ainsi que le Maire précédent, Gilbert COUTELLIER ont reçu la médaille de la ville de Saint-Benoît.

Pour la première fois, au cours de cette cérémonie des vœux, le Maire a donné la parole au maire junior, Pierre-Luc SOUESME. Celui-ci a lu son discours devant un auditoire très attentif.

Enfin, avant le traditionnel pot de clôture de cette cérémonie, les prix de fleurissement ont été remis aux 16 lauréats récompensés cette année pour leurs maisons et jardins fleuris.



Vie Communale suite

Conseil Municipal Jeunes

Cela fait un peu plus de quatre mois que le Conseil Municipal Jeunes est en place à Saint-Benoît-sur-Loire.

L'équipe des 15 jeunes conseillers a tenu trois séances, les 6 novembre, 18 décembre et la dernière le 19 février dernier conformément au planning défini (le dernier jeudi précédant les vacances scolaires).

Les projets qui tenaient à cœur à ces jeunes conseillers ont été regroupés en quatre pôles principaux :

- ① CINEMOBILE / LUDOTHEQUE.
- ② SECURITE (pistes cyclables, passages protégés).
- ③ MAISONS DES JEUNES (club de sciences, journée du civisme, jeux en bord de Loire, zumba, animations dans le gymnase, jeux inter-établissements scolaires).
- ④ DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE (crêperie / glacerie, ligne touristique).

Concernant le point particulier de la sécurité, une commission composée des élèves conseillers de 6^{ème} s'est réunie le 27 janvier dernier devant le collège Saint Joseph. Le but était de sécuriser le passage des élèves depuis la sortie du collège et aux abords de la place du Petit Arcis. Cet aménagement est effectif depuis mars 2015.



Val d'Or et Forêt

L'actualité de la Communauté de communes.

>> www.cc-valdoretforet.com

Tranquillité Vacances

Tout au long de l'année, l'équipe de la Police Intercommunale assure la surveillance des pavillons lors de vos départs en vacances.

Pour bénéficier de ce service, entièrement gratuit, remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la Communauté de communes ou sur notre site internet rubrique Nos Services / Police intercommunale.

NOUS CONTACTER

Communauté de communes Val d'Or et Forêt
28 route des Bordes - 45 460 Bonnée

Tel. 02 38 35 05 58

>> www.cc-valdoretforet.com

Accueil de Loisirs

Loisirs créatifs, activités sportives et grands jeux pour les enfants de l'Accueil de Loisirs sur le thème du Nouvel An chinois à Saint Benoît sur Loire et de la Préhistoire à Dampierre en Burly.

Peintures rupestres



Atelier percussion

>>>>> Inscriptions

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants pour les vacances de Printemps. Les accueils de loisirs seront ouverts pendant les 2 semaines (du 27 avril au 7 mai).

A noter : si vos enfants ne sont pas inscrits auprès du service enfance jeunesse de la Communauté de communes, pensez bien à remplir le dossier d'inscription en plus de la fiche de réservation pour les mercredis et les vacances.

>> Tous les renseignements sur notre site internet ou au 02 38 35 05 58.

SAINT-BENOIT LA CHIPOTTE DANS LA TOURMENTE DE L'ETE 1914

Depuis 1993 et à l'initiative de Saint Benoît dans la Vienne, près de Poitiers, les SAINT BENOIT de France se reçoivent à tour de rôle. Nous avons d'ailleurs eu l'honneur de recevoir nos compatriotes chez nous en 1994 et plus récemment en 2012 où chacun de nous était invité à venir partager un apéritif de bienvenue. Bien que les 23 Saint Benoît existant en France métropole et outre-mer ne participent pas, au grand regret des organisateurs, des fidèles sont toujours au rendez-vous, chaque Saint-Benoît étant représenté par une petite délégation.

Ainsi, Saint-Benoît (86), Saint Benoist sur Vanne (10), Saint Benoît des Ondes (35), Saint Benoît (01), Villiers Saint Benoît, (89) Saint-Benoît la Chipotte (88), Saint-Benoît-sur-Loire... ont le plaisir d'échanger sur nombre de thèmes spécifiques ou communs à chaque ville ou commune.

Pour cette année de commémoration de la Grande Guerre, je me dois de vous parler de nos concitoyens de Saint Benoît la Chipotte dans les Vosges. Si la délégation qui vient aux réunions des Saint Benoît de France est toujours d'humeur joyeuse, il ne faut pas oublier que leurs aïeux ont subi de gros dommages dès le début du conflit en août et septembre 1914. Un petit livret a d'ailleurs été édité pour le comité des Saint Benoît de France rappelant les grandes lignes des heures noires vécues par les habitants de la région.

Après la défaite de la bataille des frontières, le 25 août 1914, nos soldats reculent vers l'ouest et prennent position dans le massif de la Chipotte dans les Vosges. Pendant 17 jours, fantassins, coloniaux et chasseurs à pied résistent aux assauts des troupes allemandes, perdant et regagnant plusieurs fois le col et les collines boisées environnantes au prix de pertes considérables. Le 11 septembre 1914 les allemands font retraite sur les cols vosgiens, occupant pendant 4 ans une partie de ce territoire. Il restera difficile de chiffrer avec précision le nombre de soldats de toutes armes, français et allemands, tombés lors de ces journées de l'été 14. Disséminés dans la forêt et sur les pentes des montagnes tourmentées, nombreux sont ceux qui n'ont jamais eu de sépulture.

Un journaliste anglais, correspondant du Times livre à l'époque ses impressions de

guerre : « Saint Benoît (qui ne s'appelait pas encore la Chipotte), est une des ces villes assassinées. Elle a été détruite, incendiée par les allemands. L'église n'a plus que ses 4 murs. Pendant son occupation, l'ennemi a posté des mitrailleuses dans son clocher, prenant en enfilade la route qui arrive au village. La petite école n'a plus de portes, son tableau est criblé de balles, plus de vitres aux fenêtres. Cependant, dans ce squelette l'instituteur fait la classe à une douzaine de petits garçons qui avaient enroulé autour de leurs épaules des vêtements paternels ou des sacs pour se protéger du froid, et quand

des autres au point de se toucher révèlent l'immensité de la canonnade.

Un monument commémoratif a été inauguré le 27 mai 1919 au col de la Chipotte, et une nécropole de 1899 corps comporte plusieurs stèles dédiées aux héros de la Chipotte. Dans cette région, l'abbé Collé a beaucoup fait. Il recueillait les blessés, les soignait, les réconfortait. Il a enseveli les morts dans des sépultures décentes. Il a entrepris d'identifier et rassembler les morts enterrés au hasard et à la hâte. Puis, au sommet de la colline qui domine son village de Mesnil sur Belvitte, au pied d'un calvaire, il a dessiné un cimetière et



nous sommes entrés, ils se sont levés d'un seul mouvement en chantant la Marseillaise... »

À la suite de cette bataille en août et septembre 1914, partout au pied des arbres coupés ou ébranchés, parmi les touffes d'herbe, dans les sillons éventrés, ce ne sont que des tombes, des tertres où reposent des centaines de nos soldats et aussi des allemands. À chaque pas, on heurte des casques troués, des cartouchières déchirées, des lambeaux de tuniques, capotes ou chemises. Aux buissons sont encore accrochées des loques où le sang a laissé des traces noires. Dans les fossés, sur les accotements des routes, le long des haies, des crosses de fusils, des fragments de ceinturons, des gamelles criblées de trous. Dans la forêt comme dans la plaine de profondes excavations proches les unes

placé dans des tombes tous les cadavres qu'il a pu y transporter.

Eu égard aux sacrifices consentis par les habitants de sa commune, le Maire de Saint Benoît demande le changement de nom de sa commune, changement accepté, et le 26 Mai 1924 Saint Benoît devient **Saint Benoît la Chipotte**.

Avec les commémorations qui ont et auront lieu, le souvenir demeure, et comme l'a écrit un poète :

« Sur les ailes du temps, la tristesse s'envole..... »

Source : *Saint Benoît la Chipotte dans la Grande Guerre* publié sous l'égide de la Société Philomatique Vosgienne.